

QUÉBEC

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

NO : R-3903-2014

DEMANDE DE MODIFICATION DES TARIFS  
ET CONDITIONS DES SERVICES DE  
TRANSPORT D'HYDRO-QUÉBEC À  
COMPTER DU 1<sup>er</sup> JANVIER 2015

---

HYDRO-QUÉBEC  
(ci-après le «TRANSPORTEUR»)

Demanderesse

et

L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES  
CONSOMMATEURS INDUSTRIELS  
D'ÉLECTRICITÉ  
(ci-après « AQCIE »)

et

LE CONSEIL DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE  
DU QUÉBEC  
(ci-après « CIFQ »)

Intervenants

---

---

## DEMANDE D'INTERVENTION DE L'AQCIE ET DU CIFQ

---

LES INTERVENANTS, L'AQCIE ET LE CIFQ, SOUMETTENT RESPECTUEUSEMENT CE  
QUI SUIT :

I. INTÉRÊT ET REPRÉSENTATIVITÉ DES INTERVENANTS :

A. REPRÉSENTATIVITÉ DE L'AQCIE :

1. L'AQCIE , fondée en 1981, est un groupe qui représente les intérêts d'une cinquantaine d'importants consommateurs d'électricité établis au Québec qui bénéficient des tarifs « L » et « M » ou qui sont parties à des « *contrats spéciaux* » et qui, collectivement, consomment environ 36 TWh d'énergie électrique par année correspondant à une valeur de plus **d'un (1) milliard de dollars**.
2. La consommation des membres de l'AQCIE, qui oeuvrent dans la quasi-totalité des secteurs d'activité industrielle du Québec, représente près de **25%** de la consommation totale d'électricité facturée au Québec et plus de **60%** de la consommation de la grande industrie.

- 
3. L'électricité représente une part importante des coûts de production de la plupart des membres de l'AQCIE et influence leur capacité de demeurer compétitifs avec leurs concurrents ailleurs au Canada ou aux États-Unis.

**B. REPRÉSENTATIVITÉ DU CIFQ :**

4. Le CIFQ est un regroupement d'industries œuvrant dans le secteur des produits forestiers.
5. Le CIFQ regroupe notamment une quinzaine d'entreprises manufacturières assurant plus de 95% de la production de pâtes et papiers au Québec.
6. L'industrie forestière joue un rôle clef dans l'économie québécoise.
7. Présente dans toutes les régions, l'industrie forestière assure plus de 33 000 emplois en usine de première transformation et plus de 15 000 emplois en forêt. De plus, environ 80 000 emplois en usines de deuxième et troisième transformations ainsi que près de 60 000 emplois induits sont liés aux activités de cette industrie. Année après année, l'industrie forestière génère des retombées économiques qui, dans chaque région, sont évaluées à des centaines de millions de dollars.
8. Les papetières québécoises consomment annuellement près de 15 TWh d'électricité. L'électricité représente une part importante des coûts de production de la plupart des membres du CIFQ et influence leur capacité de demeurer compétitifs avec les industries papetières localisées ailleurs au Canada ou aux États-Unis.
9. Les producteurs de pâtes et papiers sont également d'importants consommateurs d'énergie thermique provenant principalement de la biomasse forestière, du gaz naturel et du mazout. En plus d'être de grands consommateurs d'électricité, plusieurs des membres du CIFQ détiennent des moyens de production d'électricité.

**C. INTÉRÊT DE L'AQCIE ET DU CIFQ ET MOTIFS DE LEUR INTERVENTION :**

10. L'un des rôles importants de l'AQCIE et du CIFQ est de représenter leurs membres auprès des gouvernements et des organismes de réglementation pour toute matière pouvant affecter directement ou indirectement les tarifs ou conditions de fourniture, transport ou distribution d'électricité. Le CIFQ représente également ses membres relativement à toutes autres questions reliées au domaine de l'énergie.
11. L'AQCIE et le CIFQ ont intérêt à intervenir en la présente instance en ce que la demande du Transporteur est susceptible d'affecter les intérêts de leurs membres, lesquels supportent une part importante de la facture de la charge locale.
12. L'AQCIE et le CIFQ entendent donc participer à toutes les étapes du dossier, incluant les audiences à être fixées par la Régie.

---

---

**II. ENJEUX CONSIDÉRÉS, CONCLUSIONS RECHERCHÉES ET PRÉSENTATION DE LA PREUVE DES INTERVENANTS :**

13. Les intervenants comptent traiter de divers postes des charges nettes d'exploitation. Ils comptent aussi s'attaquer à la problématique de l'efficacité du Transporteur, laquelle constitue un enjeu important pour les usagers du réseau. Le Transporteur en traite d'ailleurs abondamment en faisant état de sa stratégie d'efficacité et des indicateurs de performance qu'il juge pertinents. Les intervenants souhaitent donc examiner en profondeur cet enjeu afin de s'assurer que les objectifs d'efficacité proposés par le Transporteur sont raisonnables et conformes aux pratiques observées dans l'industrie. Les industriels se montrent préoccupés par l'accroissement constant du coût de service et des charges nettes d'exploitation, notamment en regard des cibles du transporteur comparativement aux trop-perçus systématiques observés au cours des dernières années. Les intervenants comptent retenir les services d'un expert dont les frais seront supportés conjointement avec la FCEI, laquelle partage ces préoccupations. Le choix de l'expert n'est pas encore définitivement arrêté, ce qui constitue un obstacle à la préparation d'un budget réaliste. Les intervenants requièrent en conséquence l'autorisation de différer pour le moment la production de leur budget.
14. Les membres de l'AQCIE et du CIFQ sont préoccupés par la planification de la croissance du réseau, par le maintien de sa fiabilité et par les investissements importants qui y sont consentis. Le dossier de la ligne au départ du poste de Chamouchouane (R-3887-2014) met d'ailleurs en lumière certaines lacunes quant à la planification du réseau, d'où les prises de décisions à la pièce qui en découlent. L'AQCIE et le CIFQ entendent donc participer aux débats sur la planification du réseau et militeront en faveur de l'établissement d'un mécanisme formel d'examen de cette planification.
15. L'AQCIE et le CIFQ comptent, enfin, discuter du traitement des interconnexions dans la méthode de répartition des coûts, en particulier en regard des contributions en puissance et en énergie pour les différents regroupements d'interconnexions mentionnés à la pièce HQT-11, document 2.
16. L'AQCIE et le CIFQ comptent établir leur preuve par le rapport et le témoignage d'un expert et par ceux de leurs analystes, Luc Boulanger, Pierre Vézina et Pascal Cormier.

**III. BUDGET:**

17. L'AQCIE et le CIFQ requièrent l'autorisation de différer la production de leur budget pour la raison mentionnée au paragraphe 13.

**IV. TRADUCTION**

18. Aucun besoin n'est prévu à cet égard pour le moment.

**V. COMMUNICATIONS AVEC LES INTERVENANTS**

19. L'AQCIE et le CIFQ demandent que toute communication avec eux en rapport avec le présent dossier soit acheminée à leur procureur :

---

**Me Pierre Pelletier**

2843, rue Des Berges,

Lévis (Québec) **G6V 8Y5**

Téléphone : (418) 903-6886

Télécopie : (418) 650-7075

Courrier électronique : pelletierpierre@videotron.ca

**POUR CES MOTIFS, L'AQCIE ET LE CIFQ DEMANDENT À LA RÉGIE DE :**

**ACCUEILLIR** leur demande d'intervention;

**AUTORISER** la production d'un budget dès que sera déterminée l'identité de l'expert dont ils comptent retenir les services conjointement avec la FCEI.

Lévis, le 21 août 2014

(s) Pierre Pelletier

PIERRE PELLETIER

Procureur de l'AQCIE et du CIFQ